



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2023

Membres du conseil d'administration présents : Gérard Beaujeu, président et représentant des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Catherine Gallais, secrétaire, Geneviève Moulin (promotion), représentante suppléante des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Laure Jamaux (stages et formation), Magali Tresserras (course), Marie Morice (randonnée), Hugues Olivier Masson (freestyle) ; autres participants présents : Jean-Marie Hubert, représentant des clubs sarthois à l'AG de la FFRS, Alexandra Duchemin, agent de développement, Laurent Blanche (expert course), Patrick Pénault (expert randonnée).

Membres du conseil d'administration absents : Boris Lelarge, trésorier, Nicolas Vannier (roller hockey), Jérémy Hériveau (skateboard) ; Yannick Cojean (expert arbitrage course) était également absent.

LE PRESIDENT accueille les participants et aborde l'ordre du jour.

Il rappelle qu'on entame la dernière année de l'olympiade 2020/2024 puisque les jeux Olympiques auront eu lieu avant la prochaine rentrée sportive, du 26 juillet au 11 août, et du 28 août au 8 septembre pour les jeux Paralympiques. Il faudra donc au cours de cette dernière année faire le bilan des ambitions du projet de développement territorial, en tirer les enseignements et bâtir de nouvelles perspectives pour l'olympiade 2024/2028. Ce sera l'un des sujets de l'assemblée générale du comité départemental qui se tiendra le vendredi 24 novembre. A cette occasion, seront à renouveler, autant que possible, les deux postes du conseil d'administration laissés vacants par la démission de Sophie Frebet qui représentait le roller derby et de Mathilde Simonin qui représentait le roller artistique et le roller dance. Pour remédier à ces deux postes vacants, le président propose de saisir la présidente du club Roller Derby 72 pour assurer à nouveau la représentation de cette discipline au sein du conseil d'administration et d'y proposer un poste de secrétaire adjoint pour préparer l'avenir. L'assemblée générale de la fédération qui se tiendra à Bordeaux le 16 décembre pourrait être l'occasion de revenir sur une répartition des genres, au sein des conseils départementaux et régionaux, qui part certes d'une bonne intention mais qui ne tient pas compte des difficultés générales d'engagement de bénévoles dans les associations.

Le président intervient sur les résultats internationaux du roller course, des perspectives du développement du skateboard, de la politique d'incitation du sport en entreprise et de l'évolution en matière de certificat médical des licenciés.

- **Le roller course** a vu se dérouler cet été les championnats d'Europe en France et Allemagne (pour le marathon master) ainsi que les championnats du Monde en Italie.

Les championnats d'Europe organisés à Valence d'Agen ont vu briller la France qui s'est offert la première place avec 73 médailles dont 13 titres. Trois clubs sarthois y étaient représentés avec deux concurrentes et un concurrent. On peut souligner les résultats d'Arthur Lebeau qui obtient une médaille de bronze sur un tour sur route en juniors A et de Sarah Roger qui termine à la quatrième place de la course à points en juniors B. En Allemagne, au championnat d'Europe master de marathon, Mélanie Levillain prend la sixième place en U40.

Les championnats du monde ont confirmé la suprématie de la Colombie qui obtient 50 médailles dont 28 titres sur les 42 possibles. La France termine au cinquième rang avec 15 médailles : 1 titre, 7 médailles d'argent, 7 médailles de bronze. 9 de ces médailles ont été obtenues par des adhérents de clubs des Pays de la Loire. En junior, Arthur Lebeau termine deux fois quatrième, en relais et au 1.000m.

Félicitations à ceux qui ont représenté la Sarthe lors de ces trois compétitions.

- **Le skateboard est devenu sport olympique.** Traditionnellement, les jeux Olympiques et Paralympiques, notamment lorsque la France y obtient de bons résultats, entraînent un engouement au moment des inscriptions en club lors de la rentrée sportive suivante. Un seul club est dédié en Sarthe à la pratique du skateboard et le comité contribue, avec son agent de développement, à initier les jeunes à cette pratique dans plusieurs communes. Il importe donc de prendre quelques mesures, dans l'année qui vient, pour inciter les clubs à répondre à la demande en se diversifiant, pour former davantage de bénévoles susceptibles d'encadrer cette discipline et pour proposer un calendrier de manifestations générant des licences supplémentaires.

Certains pratiquants susceptibles de participer aux jeux Olympiques ont fait part de leur intention de saisir le ministère des sports pour constituer une fédération autonome.

- **Le sport en entreprise** a fait l'objet de jeux européens en juin dernier à Bordeaux. Cette thématique, qui est l'une des directions du projet de développement territorial du comité, est inscrite dans une politique gouvernementale déclinée sur trois axes :

- l'incitation et l'accompagnement des employeurs dans la mise en place d'une activité physique et sportive au sein de leurs structures ;
- l'amélioration de la santé et de la qualité de vie au travail grâce au sport, aussi bien dans les entreprises que dans la fonction publique ;
- l'organisation d'événements phares et moteurs sur la route des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Le comité est membre du groupe de travail mis en place par le comité départemental olympique et sportif sur cette problématique qui ne peut se limiter au tiers temps consacré par Alexandra au développement du roller et du skateboard en Sarthe et nécessite donc un engagement supplémentaire.

Sur ce sujet et quelques autres, il convient de réfléchir aux moyens que nous pourrions mobiliser pour progresser sur les sujets laissés actuellement sur le bord de la route.

- **Qu'en est-il du certificat médical pour les licenciés ?** Les ministres concernés ont rappelé les simplifications intervenues en la matière et encouragent les fédérations sportives à poursuivre leurs efforts pour limiter le recours aux certificats médicaux d'absence de contre-indication à la pratique sportive. Dorénavant, pour obtenir ou renouveler une licence et participer à une compétition sportive autorisée par une fédération, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire, sauf si la fédération en question l'exige pour les majeurs.

Pour les personnes mineures, l'obligation de présenter un certificat a été supprimée. La présentation d'une attestation, obtenue après renseignement d'un questionnaire de santé, est désormais suffisante. Toutes les réponses à ce questionnaire doivent cependant être négatives. Dans le cas contraire, lorsqu'une réponse à l'une des questions est positive, une consultation médicale reste nécessaire, à l'issue de laquelle un certificat devra être délivré puis présenté à la fédération, au club ou à l'organisateur.

Pour les personnes majeures, ce sont les fédérations sportives qui décident si la présentation d'un certificat est nécessaire pour la délivrance d'une licence ou la participation à une compétition sportive, selon une fréquence qu'elles déterminent. La fédération française de roller et skateboard a pris les positions suivantes :

- pour une licence loisir adulte, pour la saison 2023/2024, il n'y a pas besoin de certificat médical que ce soit en renouvellement ou en première saisie, le questionnaire de santé suffit ;
- pour les licences compétitions, un certificat médical avec la mention « pratique en compétition » reste obligatoire et reconductible sur les deux saisons suivantes.

Il demeure important que toute personne ayant une pathologie, une affection de longue durée ou une condition pouvant interférer avec une pratique sportive, informe le médecin qui assure le suivi de ses activités.

La discussion sur ces sujets sera reprise lors de la prochaine assemblée générale.

LA SECRETAIRE

- La période des vacances n'était pas propice à **la mobilisation des élus** du comité ; depuis le dernier conseil d'administration, quelques réunions hebdomadaires et une présence limitée aux événements suivants : le 13 juillet à Montval sur Loir pour les journées d'été, le 13 juillet également aux obsèques du jeune Théo de La Flèche, le 14 septembre à l'inauguration du stand « Terre de jeux » du Département à la foire du Mans.

- Sur **la rentrée** : 11 clubs sont réaffiliés, Wolf 72 ayant, comme indiqué précédemment, cessé son activité faute de hockeyeurs, et La Tribu Rollers tardant traditionnellement un peu. A 16h le 25 septembre, 374 licences avait été prises contre 340 à la même date la saison passée, soit +34, dont 62 nouvelles (+20). A continuer sur cette lancée, on peut espérer revenir aux 1.000 licenciés de la dernière olympiade (977 licenciés lors de la dernière saison 2022/2023.)

- « **Les 24h rollers** » constitue une manifestation dans laquelle le comité et les clubs sont bien impliqués :

- ceux-ci continuent de répondre présents pour contribuer à l'organisation logistique ;
- des patineurs issus de 7 clubs sarthois avaient des représentants dans 12 équipes ;
- les Sarthois ont obtenu 5 podiums dont 3 premières places ;
- les courses jeunes s'installent dans le paysage et pourraient être intégrées au programme officiel 2024 ;
- la rando a rassemblé deux fois plus de personnes que l'année précédente et devrait ne plus se situer en marge mais être, elle aussi, incorporée au programme des 24h rollers et annoncée comme telle.

LE TRESORIER, en déplacement professionnel, adressera ultérieurement les documents à soumettre à la prochaine assemblée générale.

L'AGENT DE DEVELOPPEMENT présente les étapes de l'activité de l'été.

- **Animations de l'été**

Les tournées d'été dans les centres aérés, en partenariat avec le conseil départemental et le comité olympique et sportif : présence à Montval en skateboard, à Loué en skateboard, à La Bazoge avec le RMCS en roller, à Saint-Calais avec le club local en roller.

La caravane « Terre de jeux », avec les mêmes partenaires : présence à Spay en skateboard (grand public), à Savigné l'Evêque en roller (écoles), à Loué en roller (3 jours écoles).

Des prestations payantes auprès de centres aérés : à Montbizot et St-Jean d'Assé en roller pour des 3/5 ans, à Pruillé le Chétif en skateboard pour des 10/15 ans.

- **Animations grand public à venir**

En attente de la réponse des clubs sur leur volonté de participer ou non à la caravane « Terre de jeux » qui passe sur leur territoire ; c'est, comme une fête des associations, une bonne opportunité de faire découvrir localement leurs activités et de recruter de nouveaux licenciés.

Les réponses sont positives pour ADEL, RSF, RMCS, négative pour RSC Connerré, attendues pour VSF, Sablé et les clubs de l'agglomération mancelle.

- **Projet rouler-glisser à l'école** : le parc roller est réservé pour toute l'année scolaire (Maresché, Beaumont, CCLoire/Lucé/Bercé, Louplande, La Suze).

Toutes les demandes n'ayant pu être honorées, la question se pose des priorités pour les années suivantes : quel territoire/école prioriser ? le premier qui demande ou un choix géographique ?

- **Projet création de club** de skateboard sur le territoire de Loué/Brûlon/Noyen : recherche avec des acteurs de la communauté de communes d'un site approprié à la pratique ainsi que d'un encadrement pour pouvoir faire aboutir ce projet.

- **Les conventions de mise à disposition.**
La convention avec la ville du Mans pour des interventions au Spot, va être reconduite pour la saison à venir ; les ateliers roller sont déjà remplis, avec des enfants sur liste d'attente.

La convention avec la ligue régionale intègre une nouvelle mission, la gestion et le suivi de la formation sur le territoire ligérien

- **Investissement** : la commande de la remorque est en cours, premier acompte versé.

LES STAGES ET LA FORMATION : en cours de réorganisation pendant le congé de maternité de sa responsable.

LA COURSE ET L'ARBITRAGE COURSE

- **Speed roller**

Pour cette année, chaque club doit fournir un aide juge. Ces renforts tourneront suivant les besoins des juges et des lieux. Les parcours sont quasiment identiques à ceux de l'année dernière.

3 épreuves sont au calendrier pour le moment :

- samedi 18 novembre le matin à Mamers,
- samedi 16 décembre le matin à la Ferté Bernard,
- samedi 27 janvier l'après-midi à Laigné en Belin.

- **Kid's roller** - 6 dates sont au calendrier pour le moment :

- 18 novembre à Mamers (course),
- 16 décembre à La Ferté Bernard (course),
- 13 janvier, en attente d'une confirmation pour un kid's hockey de la part du club Roul'mans ou de Coulaines,
- 3 février à La Flèche (freestyle),
- 24 février à Sablé sur Sarthe (kid's course),
- 6 avril à Laigné en Belin (freestyle).

- **Commission juges**

- 6 juges exercent actuellement : Yannick Cojean (national), Magali Tresserras (national), Laurent Blanche (national), Samuel Couvreur (régional), Célia Legaré (stagiaire), Malo Breheret (stagiaire).
- Un stagiaire est attendu à Mamers.
- Un devis a été demandé à Fredic Buch pour les nouvelles tenues.

- **Equipe technique départementale**

- Grégory Delsarte renouvelle son engagement pour l'organisation.
- Première séance le 5 octobre à Coulaines de 19h à 20h30.
- Fréquence de 2 séances par mois.
- Critère de participation : à partir de cadet, niveau régional.

- **Calendrier**

- 24 septembre 2023 course régionale de Connerré.

Compte rendu de Mélanie Levillain : « *Nous avons organisé notre traditionnelle course régionale le dimanche 24 septembre sur notre piste. Le soleil était au rendez-vous, ce qui a permis de faire le programme initialement prévu. Pour cette année, nous avons un peu changé le*

format des courses. Nous avons décidé de mettre 2 courses uniquement le matin pour les loisirs et super mini et mini. Les autres ont eu 3 courses sur des distances plus courtes. Nous avons eu 100 patineurs, 83 en compétition et 17 en loisirs. Il n'y avait pas de super mini et mini. Nous regrettons un peu qu'il y ait eu la course régionale à Bouguenais la veille. L'année dernière nous avons 40 patineurs de plus. Nous sommes conscients que le comité régional manque de bénévoles mais l'organisation de courses en septembre n'est pas le plus évident : nous n'avons eu la validation de notre course que le 2 septembre après plusieurs relances. Les documents pour notre course et le rappel d'inscription n'ont pas été forcément transmis. Le club a communiqué sur les réseaux sociaux, ce qui est assez efficace mais nécessite aux clubs d'aller chercher les informations. »

- 28 octobre 2023, indoor régional à Mamers ;
- 23 mars 2024, course d'endurance de Lavaré (open) organisée par Connerré, ouverte aux régions ;
- 13 avril 2024, course départementale de St Calais ;
- 15 ou 16 juin 2024, recherche d'un club sarthois pour l'organisation du championnat régional piste : l'organisation va être proposée à tous les clubs sarthois, le choix revenant à la commission course départementale ; les réponses des clubs sont souhaitées avant le 15 octobre ;
- 7 avril 2024, les départementaux, qui ne seront pas forcément organisés par le même club que les régionaux.

LA RANDONNEE

- **Résumé des randonnées et événements faits depuis juin 2023**

- La randonnée d'été des 24 heures roller du Mans le vendredi 7 juillet 2023, organisée par le CDRS : le parcours urbain d'une quinzaine de kilomètres a permis de mettre en valeur la ville et ses nombreuses œuvres de street art. L'organisation a pu bénéficier de l'aide des clubs sarthois et de Nantes pour le staff, de la fédération, de la police municipale, des services de secours etc... Plus de 230 personnes (y compris l'encadrement) ont participé à cette randonnée, qui s'est finie sur le circuit des 24h.
- La randonnée de la Boucle du Bassin d'Arcachon le week-end du 16-17 septembre, proposée au calendrier national des randonnées voies vertes, d'une distance de 93 km : 4 participants de Roul'Mans et 1 patineuse des JS Coulaines à cet événement.

- **Les prochains événements départementaux ou régionaux**

- Les randonnées vertes Festi'Loire Roller à Nantes et Saint Sébastien sur Loire le week-end des 30 septembre-1er octobre ; le samedi, le parcours proposé est de 50 ou 60 km, très vallonné (niveau bleu-rouge), pour découvrir l'estuaire de la Loire au départ de Couëron. Le samedi soir, une balade nocturne de 11km permet de visiter Nantes. Enfin la randonnée du dimanche de 42, voire 52km, permet de découvrir le terroir nantais au départ de Saint Sébastien sur Loire.
- La randonnée des Lumières organisée le vendredi 15 décembre 2023 par JS Coulaines Roller Sports.
- La randonnée Carnaval au printemps 2024 (mars ?) organisée par Roul'Mans avec deux parcours urbains : débutants ou confirmés.

- **D'autres propositions de randonnées sont en cours de réflexion**

- Une randonnée interclubs sur les bords de la Loire et du Cher (Villandry-Langeais-Ussé) qui n'avait finalement pas été organisée l'été dernier.
- Une reconnaissance va être effectuée sur la voie verte de Montval sur Loir.
- Une randonnée La Flèche – Durtal (22 km).
- Une randonnée Rougé-Chateaubriant, voie verte très agréable et nettoyée toutes les semaines (20 km).

- Une randonnée interclub sur la voie verte Clessy - Thury Harcourt - Caen. Cette voie verte bien entretenue propose de très beaux paysages avec des aires de pique-nique agréables.

LE ROLLER HOCKEY n'a rien d'autre à signaler depuis la dernière réunion que rappeler la difficulté de trouver des clubs candidats pour organiser un kid's hockey. Il est souligné que les kid's ont vocation à développer les disciplines pratiquées par les clubs, les kid's hockey devant être organisés en priorité par les clubs de roller hockey.

LE FREESTYLE

Pas d'actualité nouvelle depuis le dernier conseil d'administration.

Les objectifs pour ce début de saison sont les suivants.

- **Organiser un skatecross** au skatepark indoor de la ville du Mans le Spot :
 - le format sera de type "starter" (accessible aux compétiteurs débutants) ;
 - le champ d'action sera départemental avec invitations aux clubs des régions voisines ;
 - le CSSG paraît toujours partant pour être le club principal organisateur ;
 - la commission freestyle fera appel à tous les clubs freestyle pour apporter leur aide en termes de bénévoles, si besoin ;
 - la date du dimanche 17 décembre va être demandée à la ville du Mans pour la location du Spot pour cet événement.
- **La commission freestyle aidera et participera à l'organisation des 2 kid's freestyle** déjà programmés selon le calendrier des challenges et compétitions départementales.

L'ensemble des sujets ayant été exposé et discuté, le président lève la séance et rappelle la date de l'assemblée générale 2023 :

VENDREDI 24 NOVEMBRE à 20h

Le président



Gérard Beaujeu

La secrétaire



Catherine Gallais